

Document

Articles de presse de décembre 2010

Table des matières

France

Economie

- Les Français ont misé sur l'épargne de précaution, dit l'Insee. (01.12)
- Brésil, Chine, Inde... : Sarkozy, bon VRP ou beau parleur? (08.12)
- Quand les entreprises du CAC 40 échappent à l'impôt. (20.12)
- Comment les banksters nous rançonnent. (titre du site) (24.12)
- Pourquoi le banquier J. Attali se priverait-il ? (titre su site) (29.12)

International

Economie

- La BCE au chevet des États et des banques. (02.12)
- Chine : 1500 milliards de dollars pour 7 secteurs stratégiques. (03.12)
- La première grosse banqueroute en Russie depuis l'affaire Ioukos. (titre du site) (06.12)
- La BCE tient à bout de bras la zone euro. (07.12)
- Dettes : «la crise va empirer». (09.12)
- Le complot des grandes banques américaines. (titre du site) (13.12)
- La Banque centrale européenne pourrait être renflouée. (16.12)
- Dette : les Etats complices de la BCE et des banquiers. (titre du site) (18.12)
- L'austérité va faire un million de pauvres au Royaume-Uni. (18.12)
- Blé, coton, sucre, caoutchouc : pourquoi les prix s'envolent. (24.12)

Document

Un article de Reuters du 30 novembre :

Les Français ont misé sur l'épargne de précaution, dit l'Insee. (01.12)

La crise économique et financière a incité les ménages français à réorienter leur patrimoine vers les produits les plus sûrs, à l'exception de l'épargne-logement, pénalisée par une fiscalité moins favorable, montre une étude de l'Insee publiée mardi.

Cette enquête, qui a porté sur plus de 15.000 ménages entre octobre 2009 et mars dernier, montre notamment une désaffection pour les valeurs mobilières (actions, sicav et FCP): la part des foyers détenant de telles valeurs est revenue à 19,3%, contre 24,2% en 2004. Le Plan d'épargne en actions (PEA) subit ainsi son premier recul depuis sa création en 1992.

A l'opposé, les placements liquides et peu risqués, comme le Livret A ou le Livret bleu, ont encore progressé, malgré des rémunérations relativement faibles. Au total, 84,7% des ménages détiennent des livrets défiscalisés, soit un gain de pénétration de 2,1 points en six ans.

Une hausse que la généralisation à l'ensemble des banques de la distribution du Livret A a sans doute favorisée, tout comme le vieillissement de la population, ces placements figurant parmi les favoris des retraités.

L'encours cumulé du Livret A et du Livret de développement durable (LDD, ex-Codevi) a légèrement reculé en octobre selon les derniers chiffres de la Caisse des dépôts et consignations mais il a augmenté de près de 4,7 milliards d'euros depuis le 1er janvier, pour atteindre 259,3 milliards.

58% DE PROPRIÉTAIRES DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE

La crise n'a pas remis en cause, au contraire, la tendance de fond au développement de l'assurance vie puisque 41,8% des ménages détenaient un contrat d'assurance vie ou d'assurance décès cette année, contre 35,3% en 2004 et 34,6% en 1998.

Mais là encore, la sécurité est privilégiée: *"59,8% des détenteurs d'assurance vie n'ont que des contrats d'assurance vie en euros, moins risqués que les contrats multisupports investis pour partie en actions"*, précise l'Insee.

Parallèlement, le plan d'épargne populaire (PEP) a poursuivi sa décrue (4,4% des ménages en détiennent un contre 9,2% il y a six ans et 14,9% il y a 12 ans) tandis que son successeur le Perp (plan d'épargne retraite populaire), créé en 2003, décolle lentement, avec 4% de détenteurs.

Du côté de l'immobilier, si la France est encore loin d'être le *"pays de propriétaires"* que Nicolas Sarkozy appelait de ses vœux avant son arrivée à l'Élysée, la tendance reste à la hausse: 58% de la population est propriétaire de sa résidence principale, soit une progression de 2,3 points en six ans.

En outre, *"la part de ménages propriétaires de logements de rapport a augmenté de près de trois points entre 2004 et 2010"*, précise l'Insee, ce qui peut s'expliquer par le succès, ces dernières années, de dispositifs d'incitation fiscale à la construction (loi Robien et exonération des intérêts d'emprunt).

Paradoxalement, l'enquête souligne la *"désaffection"* marquée des ménages pour l'épargne-logement, dont les produits affichent le plus net repli sur la période 2004-2010.

"Alors qu'en 2004, comme en 1998, plus de quatre ménages sur dix détenaient de l'épargne-logement, ils ne sont plus que trois sur 10 en 2010. Ce niveau est inférieur à celui constaté au début des années 1990", soulignent les auteurs de l'étude.

Cette évolution est due quasi-exclusivement au Plan d'épargne-logement (PEL), dont le régime législatif et fiscal a fortement évolué ces dernières années, avec la mise sous condition de la prime d'Etat et la fiscalisation des intérêts de plus de 10 ans.

"Le PEL s'est ainsi recentré sur son objet premier: faciliter l'acquisition d'un bien immobilier", résume l'Insee, avec pour conséquence "une décollecte massive et une forte baisse d'encours" depuis janvier 2006, au profit apparemment de produits d'épargne longue, comme l'assurance vie.

Un article du Figaro.fr du 1er décembre :

La BCE au chevet des États et des banques. (02.12)

Le sauvetage de l'Irlande a rappelé, s'il en était besoin, que la crise financière qui secoue l'Euroland appelle deux réponses: un soutien aux banques et un renflouement des finances publiques. Les vingt-deux gouverneurs de la Banque centrale européenne vont devoir apporter leur contribution sur chacun des deux volets. « *Le marché espère tout d'abord une poursuite des apports de liquidités à des conditions relativement exceptionnelles pour aider les établissements bancaires les plus fragiles. La BCE devrait aussi indiquer qu'elle continuera d'acheter des titres de dette des États les plus fragiles* », résume Jean-Paul Bethèze, le directeur des études du Crédit agricole.

Fin tacticien, Jean-Claude Trichet a laissé entendre dès mardi, devant les parlementaires européens, que des achats de titres publics étaient « *en cours* » et qu'ils se poursuivraient. Il est prématuré d'en parler « *à ce stade* », a-t-il dit sous forme de prétérition, tout en annonçant de prochaines décisions. Selon l'agence Bloomberg, « *trois traders* » ont fait état mercredi d'achats de titres irlandais par la BCE, deux autres opérateurs de marché en ont identifié au profit du Portugal.

Le poids des mots et le choc des actes: le président Trichet a ainsi réussi à renverser la vapeur sur les marchés. Après quatre séances baissières, les Bourses ont rebondi en Europe, le CAC 40 s'adjudgeant 1,63% à Paris.

Il semble toutefois exclu que la BCE s'engage sur une enveloppe précise. Depuis le 9 mai, où la décision de principe en a été prise, on sait seulement qu'elle a acheté pour 67 milliards d'euros de titres, selon ses propres statistiques. De même, Francfort a précisé lundi que ses interventions avaient atteint 1,3 milliard d'euros la semaine passée. Un doublement par rapport aux semaines précédentes.

Procédures exceptionnelles

« *On ne s'attend pas à ce que le conseil des gouverneurs fasse des annonces très surprenantes sur ces achats qui visent à assurer la liquidité des marchés, mais qui enfreignent l'interdiction faite à la BCE de renflouer les États* », estime Luca Silipo, économiste à Natixis. Le seul fait de maintenir officiellement ces opérations, dénoncées avec véhémence par Axel Weber, le président de la Bundesbank, en mai puis en octobre, constituerait pourtant un événement en soi.

Sur le second volet, le refinancement des banques, la BCE va devoir dire si elle maintient ses fournitures de liquidité à trois mois, à taux fixe et en quantités illimitées. Ces procédures exceptionnelles, mises en œuvre à l'automne 2008, viennent normalement à échéance début 2011. Jürgen Stark, membre du directoire de la Banque, a préconisé publiquement, et pas plus tard que le 18 novembre, « *leur suppression progressive* ». Mais depuis lors, la situation des banques irlandaises, voire espagnoles, s'est détériorée.

Les analystes de Morgan Stanley préconisent même d'instaurer à nouveau des refinancements à un an de façon à « *soutenir le système bancaire* ». Quitte à durcir les critères de sélection des collatéraux (les titres que les banques déposent à la BCE à titre de gage pour les liquidités qu'elles reçoivent). « *Je me réjouis du rôle extrêmement actif à nos côtés que joue la Banque centrale européenne* », a déclaré mercredi Christine Lagarde. La ministre de l'Économie s'est abstenue de donner le moindre conseil. Mais chacun sait que le pouvoir d'une banque centrale est théoriquement illimité, la création de monnaie se faisant ex nihilo. De quoi faire rendre gorge aux marchés si on est convaincu que ces derniers se trompent.

Chine : 1500 milliards de dollars pour 7 secteurs stratégiques. (03.12)

Pékin veut privilégier les industries à forte valeur ajoutée.

Une fois de plus, en Chine, les chiffres avancés donnent le vertige. Pékin envisagerait d'investir 1500 milliards de dollars, sur les cinq prochaines années, dans sept secteurs industriels stratégiques. Avec pour objectif d'accélérer la mutation du modèle chinois, de pays inondant le monde de biens manufacturés à bas prix à celui de champion des produits technologiques et à haute valeur ajoutée.

Bien sûr, ces chiffres sont à prendre avec recul, car ils ne sont pas encore gravés dans le marbre. Ensuite, comme pour le plan de relance chinois de 2008, on ne sait jamais ce qui est nouveau et ce qui était déjà engagé. Mais l'énormité du montant donne une idée du coup de fouet que la Chine entend donner à sa transition économique. Et les sept secteurs identifiés indiquent bien les nouvelles priorités des planificateurs chinois.

Voitures électriques

Sans surprise, on retrouve les énergies nouvelles, les biotechnologies, les voitures à propulsion alternative, les technologies de l'information de nouvelle génération, les produits manufacturés haut de gamme, les matériaux de pointe et les technologies vertes.

C'est ainsi que Pékin veut clairement s'imposer dans les voitures électriques ou hybrides. Cet été, le gouvernement a lancé un programme pilote de subvention de ces véhicules dans cinq grandes villes. Côté énergie, alors que le charbon assure encore plus de 70% de l'électricité en Chine, l'effort porte sur le développement de l'énergie hydroélectrique, éolienne, solaire et nucléaire et de nouveaux objectifs à atteindre d'ici à 2020 pour ces énergies alternatives devraient être annoncés prochainement.

Atteindre 8% du PIB en 2015

Autre exemple, côté biotechnologies, les premières souches d'OGM -maïs et riz - ont reçu l'approbation officielle l'an dernier. La production commerciale pourrait débuter dans les deux ou trois ans. Enfin, la Chine a annoncé avoir mis au point l'ordinateur le plus rapide au monde, le Tianhe-1, confirmant symboliquement ses ambitions dans le domaine.

Ces sept secteurs contribuent pour l'heure à 2% du PIB chinois; Pékin voudrait que cette part monte à 8% du PIB en 2015 et 15% en 2020. Loin de financer le gros de ces investissements, le gouvernement central entend y faire participer les entreprises, les gouvernements locaux et les banques.

Ces objectifs devraient être discutés ce mois-ci, lors de la réunion économique annuelle à l'occasion de laquelle les dirigeants chinois affinent la planification pour l'année suivante. Le douzième plan quinquennal (2011-2015) sera adopté au printemps prochain. Reste à savoir quelle place sera faite aux étrangers dans ces domaines où les entreprises d'État sont puissantes et «*l'innovation indigène*» fortement souhaitée.

Un article du Figaro.fr du 6 décembre :

La première grosse banqueroute en Russie depuis l'affaire Ioukos. (titre du site) (06.12)

Le tribunal arbitral de Moscou a officiellement prononcé la faillite de Mejprombank, l'établissement financier sur lequel Sergueï Pougatchev, oligarque naguère en cours auprès du Kremlin et dont la famille vit sur la Côte d'Azur, avait construit sa fortune et sa réputation. Ses actifs sont évalués à 32,2 milliards de roubles (780 millions d'euros), une somme inférieure de 30 milliards à ses engagements. *«Il s'agit de la première grosse banqueroute en Russie depuis l'affaire Ioukos»*, écrivent les analystes de Nomura. Elle illustre les dérives du système bancaire russe, où argent et politique forment un couple incestueux.

Selon les analystes, Sergueï Pougatchev devait sa fortune à ses amitiés politiques - notamment avec Vladimir Poutine - qui lui ont permis de passer à travers les failles du système russe de régulation bancaire.

Avec la crise financière, ces petits arrangements ont volé en éclats. Outre son insuffisance de fonds propres, Mejprombank était devenu la banque d'un seul client, Sergueï Pougatchev lui-même, avec ses multiples actifs : des chantiers navals, la chaîne d'épicerie fine Hédiard et probablement le quotidien France-Soir. *«Les crédits accordés aux entreprises de l'économie réelle ne représentaient que 6 % des engagements financiers de Mejprombank. Le reste était dévolu à d'autres buts»*, explique pudiquement le président de la banque centrale russe, Sergueï Ignatev. Selon le quotidien Vedomosti, il s'agissait de prêts octroyés à des entreprises gravitant dans l'orbite de l'empire Pougatchev, via des sociétés off shore immatriculées aux îles Vierges britanniques, elles-mêmes gérées par des dirigeants de Mejprombank et le fils Pougatchev lui-même, Alexandre.

Ce système de cavalerie s'est effondré avec la crise financière. En juillet 2010, afin de bénéficier d'un crédit de 32 milliards de roubles de la part de la banque centrale (780 millions d'euros), Pougatchev a mis en gage ses chantiers navals. Elle a récemment contracté une ligne de crédit de 200 millions de dollars, arrivant à échéance en février 2013, ce qui ne l'empêche pas d'avoir déjà fait défaut sur le remboursement d'euros obligations, pour 200 millions d'euros. Elle doit notamment près de 100 millions d'euros au géant de l'acier Severstal.

Comment les créanciers parviendront-ils à récupérer leurs avoirs ? C'est la question qui agite aujourd'hui la place moscovite. Les chantiers navals que logne déjà le patron du complexe militaro industriel russe, Igor Setchine - par ailleurs vice-premier ministre - feraient une proie de choix. Mais le succès de l'opération n'est pas garanti. *«Pour récupérer leurs billes, les créanciers ont plutôt intérêt à mettre la main sur les actifs hexagonaux de Pougatchev, et ceci en saisissant la justice française»*, explique une source bancaire. L'oligarque possède deux villas à Nice, deux avions d'affaires ainsi que les magasins Hédiard. Officiellement, le quotidien France-Soir appartient à son fils, Alexandre...

Un article du Point.fr du 6 décembre :

La BCE tient à bout de bras la zone euro. (07.12)

La Banque centrale européenne (BCE) a indiqué, lundi, avoir acheté pour 1,965 milliard d'euros d'obligations publiques entre le 25 novembre et le 1er décembre, soit le plus fort montant enregistré depuis le début du mois de juillet. Ce chiffre n'inclut pas les achats effectués jeudi et vendredi, où, selon les dires d'opérateurs de marché, la BCE a nettement accéléré ses achats de dette publique irlandaise et portugaise. Le montant de ces achats de fin de semaine ne sera connu que lundi prochain. Pour cette raison, *"il faut s'attendre à une nouvelle augmentation la semaine prochaine"*, prédit Nick Matthews, économiste de Royal Bank of Scotland (RBS).

Au total, la BCE a acheté pour 69 milliards d'euros depuis le début de ce programme inédit lancé en mai, en pleine crise de la dette publique grecque, pour tenter de calmer les marchés obligataires. Les montants hebdomadaires, qui ont culminé à 16,5 milliards d'euros à la mi-mai, se sont taris en octobre, avant de repartir à la hausse ces derniers temps. Pour la semaine allant jusqu'au 24 novembre, ils représentaient 1,348 milliard d'euros de dette publique, soit déjà le double de la semaine précédente.

La BCE déterminée à soutenir le marché

L'institution de Francfort (ouest de l'Allemagne) a annoncé jeudi qu'elle comptait poursuivre ce programme, critiqué par certains en son sein mais réclamé par les marchés qui continuent de spéculer contre les économies les plus fragiles de la zone euro. Pour Nick Matthews, *"il n'y a pas d'indication à l'heure actuelle que la BCE ait élargi le nombre de pays"* bénéficiant de ces mesures. Mais *"en accélérant les achats des pays qui font partie du programme (Grèce, Portugal et Irlande), elle suggère aux opérateurs de marché que sa détermination à soutenir le système est intacte"*, ce qui, en retour, *"augmente la probabilité qu'elle achète des obligations espagnoles"*, juge-t-il.

L'Espagne est, en effet, maintenant elle aussi dans l'oeil du cyclone sur le marché obligataire. Sur celui-ci, après un bref répit en fin de semaine dernière, les taux sont de nouveau remontés lundi, passant de 5,051 % vendredi à la clôture à 5,178 % pour l'Espagne, de 5,931 % à 5,992 % pour le Portugal et de 8,146 % à 8,212 % pour l'Irlande.

Un article du Post.fr du 7 décembre :

Brésil, Chine, Inde... : Sarkozy, bon VRP ou beau parleur? (08.12)

15 milliards d'euros. C'est le montant officiel des contrats commerciaux signés par Nicolas Sarkozy, lundi 6 décembre, lors de son voyage en Inde.

Ces contrats concernent notamment des Airbus.

Sauf qu'EADS, maison mère d'Airbus, a démenti ces chiffres. Dans un communiqué, l'entreprise précise qu'il s'agit en fait de "leasing" et non d'une vente ferme, comme l'a noté le blog "Elysée coté jardin". En gros, Airbus loue mais ne vend pas ses avions.

Et ce n'est pas la première fois, comme le notait Menou69, que Nicolas Sarkozy embellit un peu son tableau de chasse de VRP.

1. Décembre 2007 : 10 milliards avec la Lybie

L'Elysée annonce 10 milliards d'euros de contrats avec la Lybie notamment sur l'achat d'avions de chasse Rafale. Mais il ne s'agissait que de promesses. Depuis, rien n'a été conclu.

2. Juin 2008 : Les Rafale des Emirats

Toujours des ventes de Rafale mais avec les Emirats Arabes Unis. En juin 2010, les négociations étaient toujours "en cours de finalisation"

3. Septembre 2009 : Le "contrat historique" avec le Brésil

Décidément, la France n'arrive pas à vendre ses Rafale. L'Elysée annonce la vente de 36 appareils au Brésil, un "contrat historique". Or, mardi 7 décembre, on a appris que le Brésil a finalement reporté à 2011 la décision finale sur ces achats.

4. Octobre 2009 : L'oléoduc kazakh

Au Kazakhstan, l'Elysée annonce un contrat pour la construction d'un oléoduc. Encore raté, il ne s'agissait là que d'un "protocole d'accord".

5. Juillet 2010 : Le navire russe

Nicolas Sarkozy annonce que la France fournira des navires de guerre à Moscou, navires qui seront construits sur les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire. Mais en août, la Russie met fin aux négociations.

Un article du Figaro.fr du 8 décembre :

Dettes : «la crise va empirer». (09.12)

Les dirigeants européens prendront les mesures nécessaires pour stopper la contagion au sein de la zone euro que lorsqu'ils seront dos au mur, selon Justin Knight, spécialiste des obligations européennes chez UBS.

Comment voyez-vous évoluer la situation dans la zone euro?

Justin Knight - Selon nous, la crise sur le marché des dettes d'État va continuer à empirer et atteindre des niveaux encore jamais vus. Jusqu'à un point de rupture mettant en danger la survie même de la monnaie unique. A ce moment-là, les dirigeants européens seront dos au mur et devront prendre les décisions nécessaires pour sauver l'euro. C'est-à-dire abroger l'article 125 du Traité de Lisbonne interdisant le sauvetage financier d'un pays membre.

Il faudra alors persuader deux groupes d'Européens. Les nordiques (Allemagne, Pays-Bas, Autriche) devront accepter de signer des chèques pour les pays moins vertueux. Les pays de l'ouest du continent (Espagne, France,...) devront se résoudre à perdre une partie de leur souveraineté, capitulant une partie de leurs libertés budgétaires. Seule la gravité de la crise pourra convaincre les deux groupes de pays de prendre ce chemin.

Pourquoi croyez-vous à ce scénario-catastrophe?

Ce n'est pas à proprement parler un scénario catastrophe. Nous pensons qu'au final l'Europe devrait en effet se trouver renforcée à travers un approfondissement de la coordination des politiques budgétaires.

En attendant, les investisseurs qui détiennent de la dette des États périphériques (Grèce, Irlande, Portugal) de la zone euro n'ont plus ce qu'ils voulaient lorsqu'ils l'ont acheté. Avec ce type d'obligations, ils cherchaient à placer leur argent dans des titres sûrs, et dont la valeur était stable. Aujourd'hui, les obligations grecques ou irlandaises ne répondent plus à ces critères, donc les investisseurs s'en débarrassent en masse et achètent des obligations françaises ou surtout allemandes. Comme, en face, personne ne veut les leur acheter, sauf la Banque centrale européenne (BCE), les taux d'intérêt grimpent.

La semaine dernière déjà, sans l'intervention de la BCE sur les marchés européens de la dette, la contagion se serait répandue au-delà de l'Espagne, dernière cible en date des marchés. L'Italie, en particulier, a commencé à être attaquée. Sa chute serait une catastrophe pour la zone euro : sa dette représente 1500 milliards d'euros sur les marchés.

Quelle forme prendrait le sauvetage de l'euro?

Il faut une mesure coupe-feu. Une des solutions consisterait à sauver les banques espagnoles, le principal problème de Madrid. Il faudrait recapitaliser les établissements directement avec des fonds européens. Notons au passage que les banques irlandaises sont dans un bien plus sale état que leurs homologues ibériques.

Plus globalement, nous estimons que les dirigeants européens devront mettre en place un mécanisme de garanties croisées entre les pays de la zone euro. Les plus solides garantiront les plus fragiles. Quand ils auront pris cette décision, le grand fossé entre les taux d'intérêt des différents pays européens devrait se combler lentement.

Commentaire : Quand cet économiste dit que les investisseurs se débarrassent des obligations grecques ou irlandaises parce leur valeur est instable, il veut dire par là qu'ils craignent que les États grec et irlandais se puissent plus honorer leurs créances à terme et qu'ils se retrouvent en faillite !

Un article de 20minutes.fr du 12 décembre :

Le complot des grandes banques américaines. (titre du site) (13.12)

(Titre de 20minutes.fr : Les banques se réunissent-elles en secret pour maintenir leur domination sur le marché des produits dérivés?)

Les grandes banques qui dominent le marché très opaque et lucratif des produits dérivés tiennent des réunions secrètes une fois par mois pour maintenir leur suprématie, affirme dimanche le *New York Times*.

"Ces hommes partagent un objectif: protéger les intérêts des grandes banques dans le marché des dérivés, l'un des domaines les plus lucratifs et controversés de la finance", écrit le quotidien.

Ces hommes qui viennent *"notamment de JPMorgan Chase, Goldman Sachs et Morgan Stanley"*, *"partagent aussi un secret: les détails de leurs réunions, et même leurs identités, qui sont totalement confidentielles"*, ajoute-t-il.

"Il défend la domination des grandes banques"

"Ces banquiers forment une commission puissante qui permet de superviser les dérivés", des instruments qui, notamment dans les secteurs de l'assurance ou du pétrole, aident à se prémunir de risques, explique le quotidien.

En théorie, *"ce groupe existe pour préserver l'intégrité de ce marché de milliers de milliards de dollars"* mais en pratique *"il défend également la domination des grandes banques"*.

"Les banques de ce groupe, qui sont affiliées à une nouvelle chambre de compensation de dérivés", *"se sont battues pour bloquer l'entrée d'autres banques sur ce marché, et elles essaient d'entraver les efforts destinés à rendre toute l'information sur les prix et les commissions disponible pour tous"*, ajoute l'article du *New York Times*.

Il donne en exemple l'entreprise de fioul de chauffage Robinson Oil, une PME dirigée par Daniel Singer, qui utilise les dérivés pour créer des tarifs fixes pour ses clients et se prémunir des variations des prix pétroliers. Mais *"il ne sais pas si ses prix pourraient être plus bas car les banques ne divulguent pas les frais associés aux dérivés"*.

Des Républicains opposés à une réforme

"Les grandes banques influencent les règles gouvernant les produits dérivés à travers plusieurs groupes industriels", notamment *"des chambres de compensation comme ICE Trust, qui tient les réunions mensuelles avec neufs banquiers à New York"*, poursuit le quotidien.

La réforme financière américaine votée en juillet au Congrès établit que beaucoup de produits dérivés seront dorénavant échangés non plus de gré à gré mais à travers des chambres de compensation.

Gary Gensler, président de la Commission de courtage des contrats à terme de matières premières (CFTC), l'organisme qui régule beaucoup de dérivés, voudrait limiter l'influence des banques sur ces institutions, fait valoir le *New York Times*.

Mais *"des parlementaires républicains, dont beaucoup ont reçu d'importantes contributions financières à leur campagne de la part de banquiers, disent qu'ils ont l'intention de faire barrage à la plupart des mesures de la réforme"*, alors que le texte de loi est en train d'être traduit dans les réglementations.

D'après le quotidien, la division anti-cartels du département de la Justice mène de son côté une vaste enquête sur ce marché.

La consigne du ministre n'est sans doute pas étrangère à l'initiative prise par le préfet des Alpes-Maritimes, département de Christian Estrosi et Eric Ciotti, deux des "*champions*" de la sécurité dans la majorité. Francis Lamy, qui fut conseiller technique d'Edouard Balladur, a pris l'initiative, en mai 2010, de se créer une page pour répondre aux organisateurs d'un "*apéro géant*" dans la ville.

La consigne a été suivie d'effet : mardi à la mi-journée, on comptait déjà six comptes de préfectures. Avec un succès populaire mitigé : la page la plus appréciée, celle de la préfecture de l'Oise, comptait... 123 fans. Il reste du travail pour exploiter ce vecteur de communication.

Un article de 20minutes.fr du 15 décembre :

La Banque centrale européenne pourrait être renflouée. (16.12)

La Banque centrale européenne (BCE) envisage de demander une augmentation de son capital aux pays membres de la zone euro, a-t-on déclaré à Reuters de sources proches de la BCE. L'une d'entre elles a précisé que l'une des options sur la table était le doublement du capital de la BCE, qui, selon les sources, s'inquiète des pertes potentielles liées aux achats d'obligations auxquels elle procède depuis le mois de mai.

La BCE avait décidé de procéder à ce type de rachats après le plan de sauvetage établi par la Grèce. Les montants hebdomadaires achetés atteignent ces semaines des niveaux jamais vu depuis le mois de juin dans un contexte de plan d'aide à l'Irlande, deuxième pays membre de la zone qui a dû faire appel à une assistance extérieure.

72 milliards d'euros dépensés depuis mai

L'Allemagne a apporté mardi son soutien à une éventuelle augmentation de capital de la Banque centrale européenne. «Si une telle requête est formulée, nous la jugerons positivement», a déclaré un responsable gouvernemental allemand lors d'un point presse avant le Conseil européen de jeudi et vendredi. «Je n'écarte pas que M. (Jean-Claude) Trichet aborde ce sujet lors du dîner (de jeudi)», a-t-il ajouté, à propos du président de la BCE.

Depuis le mois de mai, la BCE a acheté pour 72 milliards d'euros d'obligations émises par des Etats de la zone euro dans le cadre de la lutte de l'Union européenne, avec l'aide du Fonds monétaire international, contre la crise de la dette souveraine.

Acheter d'autres obligations

Interrogé sur les motivations qui pourraient amener la BCE à demander une augmentation de capital, le responsable gouvernemental allemand a répondu: «J'imagine que la BCE espérerait renforcer ses fondations afin de montrer aux marchés qu'elle est bien capitalisée si, par exemple, elle voulait acheter d'autres obligations souveraines.» Ces déclarations tranchent avec celles d'Axel Weber, gouverneur de la Bundesbank et membre du Conseil des gouverneurs de la BCE.

Les marchés suivent de très près les décisions de la BCE et des responsables européens au sujet des achats de titres de dette souveraine. Les courtiers estiment que les achats d'obligations déjà réalisés ont freiné l'envolée des coûts d'emprunt des pays périphériques de la zone euro. Le capital de la BCE est de près de 5,8 milliards d'euros, à comparer avec un bilan de près de 138 milliards, au vu de son dernier rapport.

L'ensemble des 27 pays de l'Union européenne contribuent au capital de la BCE, les pays membres de la zone euro représentant 70% du total et les autres pays de l'UE le reste. En tant que première puissance économique de la zone euro, l'Allemagne apporte à elle seule près de 20% du capital de la BCE. Viennent ensuite la France (près de 14%), l'Italie (12,5%) et l'Espagne (8,3%)

Un article du Journal des Finances du 17 décembre :

Dettes : les États complices de la BCE et des banquiers. (titre du site) (18.12)

(Le titre de JDF : *Dettes : la BCE voudrait présenter la facture aux États*. Vous comprendrez en lisant attentivement cet article et la suite, que le titre de JDF était bien mal choisi : une façon de maquiller la réalité et la responsabilité des gouvernements, nous ne sommes pas dupes !)

Après avoir aidé à regret la Grèce, l'Irlande ou encore le Portugal, la Banque centrale européenne présente la facture à ses actionnaires, les gouvernements européens. La BCE pourrait demander lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement ce jeudi une augmentation de capital pour compenser le rachat de dette d'États en difficulté, selon des sources proches de l'institution citées par les agences de presse.

La BCE a racheté jusqu'à présent pour près de 72 milliards d'euros d'obligations des États en difficulté pour éviter que la crise ne se répande en zone euro. Cette mesure, la BCE l'a prise à contrecœur le printemps dernier, alors que les États peinaient à endiguer la contagion de la crise d'un État faible à l'autre.

Coussin de sécurité

Mais acheter des obligations d'État en difficulté, c'est-à-dire des titres qui perdent de la valeur au jour le jour sur les marchés, réduit la taille du bilan de la BCE. Autrement dit, cela dégonfle son coussin de sécurité. «*La BCE et l'ensemble du réseau des banques centrales nationales de la zone euro, l'Eurosystème, a déjà engagé 5 fois le montant de son capital dans la bataille, c'est-à-dire dans les rachats d'obligations et les prêts à court terme aux banques en difficulté*», estime Gilles Moec, économiste chez Deutsche Bank.

Si la valeur du portefeuille de la BCE perd 20% à cause de la dégringolade des obligations d'État qu'elle détient, alors cela saperait l'Eurosystème. Pour éviter de se retrouver en situation de quasi-faillite, la BCE demanderait donc aux États de la renflouer via les banques centrales nationales. Or, comme les États sont tous en déficit, ils seraient obligés de lever eux-mêmes de l'argent sur les marchés. Une opération coûteuse.

Outre une mesure de prudence, la demande de la BCE serait donc également un message envoyé aux États européens sur le mode «*ce que je fais pour vous n'est pas gratuit*». Certains États pouvaient penser jusqu'à présent que, comme la BCE maîtrise tant bien que mal l'incendie, ils bénéficiaient encore de temps pour trouver une solution plus définitive à la crise.

Vers plus de rachats ?

Les marchés pourraient toutefois interpréter différemment une augmentation de capital de la BCE. «*Il y a deux autres façons de comprendre le renforcement du matelas de la BCE*», selon Cyril Regnat, de Natixis : «*Soit la BCE veut être prête à compenser ses pertes, soit il s'agit d'une première étape en vue de rachats d'obligations plus importants.*» Ce dernier message irait à l'encontre de l'objectif de la Banque centrale, qui veut arrêter le plus tôt possible son programme d'aide aux États en difficulté.

En complément des extraits d'un autre article de la même source à la même date qui apportent quelques précisions intéressantes.

La rumeur circulait depuis quelques jours. La Banque centrale l'a officialisée ce jeudi peu avant l'ouverture du sommet européen des chefs d'État et de gouvernement: elle demande un doublement de son capital. Ce coussin de sécurité, qui s'élève à 5,76 milliards d'euros, serait donc augmenté de 5 milliards pour atteindre 10,76 milliards d'euros.

«*Si on se place dans une perspective à plus long terme, cette augmentation de capital s'explique également par le besoin d'afficher une base de capital adéquat dans un système financier qui a crû de manière considérable*», a expliqué la BCE.

Elle fait suite à l'opération exceptionnelle de rachats de titres de dette des pays en difficulté comme la Grèce, le Portugal et l'Irlande par la BCE. Après avoir rechigné à mener cette stratégie, elle y a été forcée à cause de la gravité de la situation et du retard des États à réagir face à la crise. «*Nous pensons que cette*

demande (d'augmentation de capital, NDLR) fait office d'un rappel de la BCE aux États membres de la zone euro: compter sur la BCE pour se battre seule pour défendre l'euro ne peut pas être gratuit», analyse Gilles Moec, économiste chez Deutsche Bank, dans une note diffusée jeudi matin.

La banque centrale cherche surtout à renforcer son coussin de sécurité en cas de pertes sur les obligations des États périphériques qu'elle détient. Certes, elle conserve ces titres jusqu'à leur arrivée à maturité, c'est-à-dire dix ans pour une obligation à dix ans, par exemple, sans chercher à la revendre avant terme sur le marché. Elle n'est donc pas exposée aux variations au jour le jour. Elle essuierait en revanche une perte importante en cas de défaut partiel d'un État comme la Grèce.

Techniquement, ce ne sont pas les États qui versent directement l'argent à la BCE, mais les banques centrales nationales, comme la Bundesbank allemande et la Banque de France. Mais ces dernières sont financées par les gouvernements. La somme nécessaire à l'augmentation de capital de la BCE pourrait en outre être prélevée sur les dividendes versés habituellement par la BCE à ses actionnaires, les États, selon Gilles Moec. Mais les banques centrales nationales devraient plutôt modifier leur allocation d'actifs afin d'abonder à l'augmentation de capital de la BCE. Une opération a priori indolore pour les États.

La Banque centrale américaine, la fed, avait également procédé à une augmentation de capital après avoir lancé son programme de rachat massif de Bons du Trésor américain.

Commentaire

On a bien compris que la BCE était un appendice de la Fed et qu'elle marchait sur ses pas.

Ce qui est intéressant, ce sont les rapports entre la BCE, les banques centrales nationales et les États, les gouvernements. A moins de se cacher la tête dans le sable comme le font certains ou pour ceux qui ont de grosses difficultés avec la lecture, il est dit ici que ce sont les gouvernements, actionnaires de la BCE, qui engraisent l'aristocratie financière et qui au passage se comportent comme elle en encaissant des dividendes, et qui casquent pour tous ce beau monde, devinez : les travailleurs de chaque État de la zone euro.

Tout devient de plus en plus clair chaque jour, vous voyez que la crise nous rend service, à condition de l'exploiter intelligemment...

Vous avez bien suivi l'ordre dans lequel ces opérations s'effectuent, reprenons pour les durs d'oreille du POI notamment : 1- le gouvernement et l'État, donc les institutions, les députés et les sénateurs, 2- la Banque de France, 3- la BCE. Donc, qui est à l'origine de ce sordide business ? Pardi, ceux qui détiennent le pouvoir politique en France pour le compte des capitalistes, ceux qu'il faut chasser du pouvoir pour pouvoir ensuite s'attaquer aux fondements du capitalisme et satisfaire enfin nos revendications sociales. Pas besoin d'avoir en poche un diplôme en économie pour comprendre cela, non ?

Alors excusez-moi camarades, mais quand j'entends dire que le combat politique contre les institutions ne serait pas à l'ordre du jour parce qu'il ne correspondrait à rien de concret pour les travailleurs, et par conséquent, il ne constituerait pas un axe politique autour duquel la classe pourrait se rassembler, on se demande quand le sera-t-il, jamais sans doute il faut croire ou quand il sera trop tard.

En complément, un extrait d'un article du Réseau Voltaire intitulé *Omerta sur les faux monnayeurs des temps modernes.*

Les gouvernements complices des banquiers.

« La découverte graduelle par les autorités de l'immense pouvoir des banques à créer de l'argent explique pourquoi, dans la plupart des cas, les gouvernements se sont rendus complices des fraudes bancaires, accordant des privilèges aux banquiers, en échange d'une partie directe ou indirecte de leurs profits », a déclaré Jesús Huerta de Soto (1), maître de conférences à l'université de Madrid et spécialiste de la pensée économique.

Un système bancaire au coeur des intérêts privés.

Le crédit crée la monnaie.

« *Le processus par lequel les banquiers créent l'argent est si simple que l'esprit résiste à y croire* », assurait John Kenneth Galbraith, conseiller économique auprès des présidents J-F Kennedy et Lydon Baines Johnson. Alors d'où vient l'argent ?

Des idées reçues circulent dans l'opinion sur l'origine de la monnaie. La conscience publique fait son chemin. Il est dit que l'argent prêté serait de l'argent placé en banque, qu'il existerait une contrepartie en or, que les banques centrales nationales ou européennes créeraient la monnaie... En réalité, il n'en est rien.

Selon un opuscule publié par la Banque de France, « *les particuliers, voire certains banquiers ont du mal à comprendre que les banques ont le pouvoir de créer de la monnaie : selon eux, les dépôts permettraient les crédits. Or, cette vue n'est pas conforme à la réalité car ce sont les crédits qui font les dépôts.* » Graham F. Towers, gouverneur de la banque du Canada au début des années cinquante le confirme : « *Chaque fois qu'une banque fait un prêt, un crédit bancaire, est créé de l'argent tout neuf* ». La Banque centrale européenne émet certes la monnaie fiduciaire, dont elle confie aux Banques centrales des États membres l'impression, mais l'argent fiduciaire des distributeurs de billets émis par la BCE représente moins de 10 % de la masse monétaire en circulation, révèle Dominique Plihon, maître de conférence, ancien salarié au commissariat général du plan.

Le monopole du crédit.

Seules les sociétés bancaires ont le privilège de faire crédit à un agent non financier, une entreprise, une collectivité, un organisme non lucratif ou un particulier.

C'est un fait, le pouvoir de création monétaire appartient paradoxalement aux banques par le biais du crédit, évalué à plus de 90 % de la masse monétaire existante en France. Ce qui a fait dire à Marriner Stoddard Eccles quand il était gouverneur de la Réserve fédérale de Washington : « *Voilà ce qu'est notre système monétaire. S'il n'y avait pas de dettes dans notre système monétaire, il n'y aurait pas d'argent.* »

Un endettement public irréversible.

Si la hausse moyenne de la masse monétaire dans la zone euro est de 11% par an alors même que la BCE a pour mission de la maintenir à 4,5% par an, ça démontre clairement que les banques usent de la planche à billets pour faire crédits, notamment aux Etats.

C'est paradoxal, car il est communément admis que le prétexte invoqué à la confiscation du pouvoir régalién pour les Etats de battre monnaie s'appuie justement sur ce postulat.

De la bouche de grands spécialistes de tous pays, il s'agit d'une vaste arnaque organisée à l'échelle des nations. L'économiste primé Maurice Allais ne mâche pas ses mots : « *dans son essence, la création monétaire ex nihilo actuelle par le système bancaire est identique, je n'hésite pas à le dire pour bien faire comprendre ce qui est réellement en cause, à la création de monnaie par des faux-monnayeurs, si justement condamnée par la loi. Concrètement elle aboutit aux mêmes résultats. La seule différence est que ceux qui en profitent sont différents.* »

Une rente perpétuelle garantie

S'agissant d'un État, la solvabilité se mesure au potentiel de prélèvement sur les citoyens, qui est fonction de leur capacité contributive mais aussi de leur volonté à contribuer. Pour autant, la Cour des Comptes a publié le 23 juin 2010 un rapport qui dispose que « *compte tenu de l'urgence, c'est sur les recettes qu'il ne faut pas hésiter à jouer dès à présent, car il est plus difficile d'infléchir rapidement la courbe des dépenses.* »

Grâce aux intérêts perçus ex nihilo et au levier des prélèvements obligatoires, les barons de la finance ont l'assurance de transmettre des créances immuables à leur descendance.

Dès lors, les créanciers des nations ne sont-ils pas ceux qui auraient beaucoup à perdre en cas d'effondrement du paradigme économique ?

Commentaire.

Un tel système était inconnu et incompréhensible aux masses incultes et illettrées d'autrefois, ce n'est plus le cas de nos jours, ce qui change la donne et pose un certain nombre de questions, reste à évaluer jusqu'à quel point cela peut nous obliger à modifier notre stratégie, comment nous pouvons intégrer ces données dans notre combat contre le capitalisme, comment nous pouvons rendre plus accessible aux travailleurs la compréhension du fonctionnement du capitalisme, cela pourrait faciliter le passage du capitalisme au socialisme...

Je me demande si ce n'est pas un argument supplémentaire qui conforte cette théorie que j'ai soutenue un jour sans avoir eu le temps de la développer.

Quelque part j'ai déjà indiqué que le manque de maturité des conditions objectives constituait certes un obstacle au soulèvement des masses, mais qu'il n'était pas insurmontable du fait que l'élévation de leur niveau intellectuel (ainsi que leurs besoins) pouvait les conduire à passer à l'action sans attendre que ces conditions soient réunies, autrement dit, pas besoins d'attendre une guerre ou que tous nos acquis soient complètement liquidés et que nous en soyons rendus aux conditions de travail ou d'existence du début du XXe siècle pour que le prolétariat fasse sa révolution, car avant d'en arriver là il aura suffisamment compris quel sort le capitalisme lui réservait. D'où l'extrême importance à aider les travailleurs et les militants à comprendre le fonctionnement du capitalisme qui est relativement simple au bout du compte.

Je peux me tromper, mais on ne peut pas écarter cette hypothèse sans l'avoir étudiée à fond. C'est toujours de la sorte que je procède, c'est plus sûr que de s'en remettre à des théories du passé que l'on ressasse sans prendre le temps de vérifier qu'elles sont encore valables.

Un article de 20minutes.fr du 15 décembre :

L'austérité va faire un million de pauvres au Royaume-Uni. (18.12)

L'austérité draconienne décrétée par le gouvernement britannique va jeter près d'un million de personnes dans la pauvreté absolue, a indiqué vendredi l'Institut pour les études budgétaires (IFS), un centre de réflexion indépendant.

D'ici à la fin 2014, 900.000 personnes seront plongées dans la catégorie «*pauvreté absolue*», qui réunit les foyers disposant d'un revenu réel de moins de 60% du revenu moyen de 2010/11, calcule l'Institute for Fiscal Studies (IFS).

Les enfants touchés eux-aussi

Cette grave détérioration entraînera notamment une hausse de la pauvreté des enfants, pour la première fois en quinze ans: en 2012/13, ils seront 200.000 de plus à vivre dans «*la pauvreté absolue*». 300.000 autres enfants rejoindront cette catégorie en 2013/14, selon l'IFS, un institut très respecté.

«*Cette découverte contredit les affirmations du gouvernement qui estime que ses réformes n'auront aucun impact quantifiable sur la pauvreté juvénile en 2012/13*», écrit l'IFS dans son étude.

Le gouvernement du Premier ministre conservateur David Cameron a mis en oeuvre un vaste plan d'austérité, considéré comme le plus sévère des grands pays de l'Union européenne, et qui vise à réaliser 81 milliards de livres (environ 92 milliards d'euros) d'économies en moins de cinq ans, auxquels s'ajouteront 30 milliards de livres de hausses d'impôts, pour ramener le déficit britannique à 1,1% du PIB en 2015 contre 10,1% cette année.

La cure d'austérité comprend des coupes dans les allocations sociales, en particulier pour le logement. Le ministère britannique des Finances a estimé que l'étude comportait «des incertitudes considérables».

Un article du Figaro.fr du 19 décembre :

Quand les entreprises du CAC 40 échappent à l'impôt. (20.12)

Les plus grosses entreprises françaises ne sont pas forcément celles qui rapportent le plus aux caisses de l'Etat. Selon une enquête publiée ce week-end dans le Journal du Dimanche, une entreprise du CAC 40 sur quatre n'aurait pas payé d'impôt sur les sociétés (IS) l'an dernier. Danone, Suez environnement, Total, Saint-Gobain ou encore Schneider échappent par exemple complètement à ce prélèvement. La moitié des sociétés du CAC 40 n'ont pas souhaité répondre aux questions du journal, mais «*si elles ne disent rien, c'est qu'elles ne paient pas grand-chose*», estime dans ses colonnes un avocat fiscaliste. Comme l'avait déjà souligné un rapport du Conseil des prélèvements obligatoires en octobre dernier, les sociétés du CAC 40 sont en moyenne imposées à hauteur de 8% de leurs bénéfices, contre 33% normalement. Les PME, moins à même d'exploiter les différentes niches fiscales, en reverseraient en moyenne 22%.

Car c'est en vertu du code des impôts que la contribution des grosses entreprises atteint un niveau aussi bas. Malgré le taux élevé de l'impôt sur les sociétés en France, nombre de dispositifs fiscaux, tels le report illimité des pertes, le crédit impôt-recherche ou encore la déductibilité des intérêts d'emprunt, leur permettent en effet de limiter leurs versements. Selon le Conseil des prélèvements obligatoires, le coût pour l'Etat des différentes niches fiscales et sociales bénéficiant aux entreprises atteint 172 milliards d'euros en 2010. Danone, par exemple, déduit de ses impôts les emprunts contractés pour l'acquisition de Numico en 2007, précise le JDD. Et si d'autres entreprises, telles Total ou PSA, ne reversent rien cette année pour avoir été dans le rouge, elles pourront limiter également leurs versements les années suivantes, grâce au report illimité des pertes déplorées durant la crise.

Finalement, sous l'effet de ces multiples dispositifs, le produit de l'impôt sur les sociétés se réduit progressivement. D'où l'idée, soutenue par l'Elysée, d'une refonte du dispositif pour une plus grande convergence avec d'autres Etats européens, et en particulier l'Allemagne. La pression exercée sans succès sur l'Irlande pour qu'elle relève son IS - le plus bas d'Europe à 12,5% -, a souligné le caractère crucial pour la France et l'Allemagne de cette variable fiscale. Si l'établissement d'un même taux pour tous les pays européens paraît illusoire, la France et l'Allemagne souhaiteraient aboutir, au moins, à la fixation d'une assiette similaire. La Commission européenne devrait faire des propositions en mars prochain.

Commentaire d'un internaute : Les niches fiscales pour les entreprises et particuliers en 2010 sont évaluées à 172 Milliards d'après le CPO pour la Cour des Comptes. (Le déficit public en 2010 (environ 8% du PIB) serait évalué à 160 Milliards d'euros, avec environ 42 Milliards d'intérêt de la dette!).

Un article des Echos.fr du 23 décembre :

Blé, coton, sucre, caoutchouc : pourquoi les prix s'envolent. (24.12)

Blé, maïs, colza, café, sucre, caoutchouc, cacao, coton, soja, riz : toutes les matières premières agricoles ont vu leurs cours s'envoler cette année, et parfois même franchir de nouveaux records. La hausse s'est souvent accélérée en décembre, comme si les opérateurs sur les marchés physiques achetaient par peur de manquer. Ou comme si les investisseurs, pariant sur une tendance haussière aussi en 2011, tenaient à terminer l'année avec des portefeuilles plus exposés aux matières premières agricoles. Ainsi, mardi, sur le marché à terme de Chicago, le coton pour livraison en mars a franchi un plus haut historique, à 159 cents la livre. Son prix a plus que doublé depuis janvier, soit la plus forte hausse depuis 1973. Le même jour, le sucre pour livraison de même échéance a atteint des niveaux jamais vus depuis vingt-neuf ans, à 33,65 cents la livre. Soit une hausse de 52 % en un an. L'arabica est passé de 135 cents la livre, en mai, à 220 cents. Il est au plus haut depuis treize ans. La veille, le caoutchouc avait pulvérisé des records, à 411,40 yens le kilo sur le marché tokyoïte, et progressé de 60 % sur l'année.

A Paris, si le blé pour livraison en janvier cote encore en dessous de son record absolu (261 euros la tonne en 2008), il n'en est plus très loin et son prix a gagné 70 % depuis janvier. Dans la foulée, le maïs s'est apprécié de 46 %, le soja de 28 %... A l'origine de cette flambée des cours, les caprices de la météo. Trop de pluies, ou pas assez. S'il y a eu quelques tentatives de main basse sur le marché, notamment cet été sur le cacao -le « hedge fund » britannique Armajaro a été jusqu'à détenir 7 % de la production mondiale -, ces situations ont été rares au final.

Contraste semestriel

Après la sécheresse qui a sévi cet été en Russie et ses conséquences importantes sur le prix du blé, le phénomène climatique qui place les matières agricoles sous pression a un nom : la Niña. Il fait osciller la température de l'océan Pacifique et entraîne souvent de fortes pluies en Asie du Sud et en Australie, ainsi que des périodes de sécheresse en Amérique du Sud. Des pluies diluviennes ont perturbé récemment la récolte de blé de l'Est australien. Idem pour le sucre comme pour le caoutchouc. Si à ce phénomène vient s'ajouter une pluviométrie anormale dans certains pays, comme au Pakistan ou en Inde, une grande partie des récoltes est endommagée. Au final, les raisons fondamentales à cette hausse sont toujours les mêmes : une production en berne dans l'incapacité de satisfaire une demande qui ne cesse d'augmenter, surtout tirée par la Chine. La croissance de cette dernière est quatre fois plus forte qu'en Europe. L'empire du Milieu a bien tenté de juguler les hausses des prix des matières premières mais les mesures prises ont eu pour l'instant un effet très limité.

« Ce qui est saisissant, c'est le contraste entre le premier et le deuxième semestre 2010 sur le marché des céréales, note Emmanuel Jayet, responsable de la recherche sur les matières premières agricoles à la Société Générale. Sur les six premiers mois, les estimations des récoltes étaient très positives. L'environnement était baissier, même si les prix étaient à des niveaux élevés. Les plus bas de 2010 pour le maïs, le blé et le soja se sont avérés 50 % au-dessus des moyennes de 2005. » Avec la sécheresse, la Russie a revu ses estimations de production en baisse de 30 % -ce qui a eu un impact majeur sur l'offre, ce pays étant l'un des premiers producteurs de céréales. Puis, ce sont les Etats-Unis qui ont dû réviser leur prévision de rendement, et enfin l'Australie. *« La leçon de 2010 pour les céréales, c'est que le pire peut arriver »*, conclut Emmanuel Jayet.

Sur 2011, cette tendance haussière risque fort de perdurer. La sécheresse en Argentine pourrait bien avoir un impact majeur sur les récoltes de maïs, de blé et de soja. Quant au sucre, pour que les prix se détendent, il faudrait une meilleure visibilité sur le nombre de tonnes que l'Inde va exporter, ce qui dépendra du bon vouloir du gouvernement.

Un article de Libération.fr 23 décembre :

Comment les banksters nous rançonnent. (titre du site) (24.12)

Le Canard enchaîné estimait mercredi à deux milliards d'euros annuels les revenus liés au découvert, en l'absence de chiffre officiel.

Le montant avancé comprenait les agios liés aux découverts autorisés, mais aussi les commissions dites d'intervention, qui sont prélevées à chaque fois qu'un client dépasse le montant autorisé ou se met à découvert sans y avoir été autorisé préalablement.

Le taux d'intérêt va d'environ 11% à 15% selon les réseaux pour le découvert autorisé, mais oscille plutôt entre 15% et 19% pour les dépassements non autorisés. La commission d'intervention, qui s'ajoute aux agios payés sur le découvert, coûte entre 5 et 10 euros.

«Pour un paiement représentatif, toutes les banques pratiquent donc un taux usuraire (supérieur au plafond fixé par la loi, nldr), et donc illégal, de découvert non autorisé», avait fait valoir l'association UFC-Que Choisir dans une étude publiée en juin.

En additionnant tous les frais liés au découvert, selon Eric Delannoy, vice-président du cabinet de conseil Weave, l'ensemble pèse entre 8% et 14% des revenus des établissements français sur l'activité banque de détail.

Sur la base du chiffre d'affaires des neuf principaux réseaux, les comptes dans le rouge auraient rapporté aux banques environ six milliards d'euros en 2009. «*On ne va pas vous dire que ce n'est pas une source de PNB*» (produit net bancaire, équivalent du chiffre d'affaires), reconnaît un banquier, sous couvert d'anonymat.

Bien qu'en nette diminution depuis la crise financière, les taux pratiqués restent élevés. Et aucune des banques interrogées par l'AFP n'explique comment ils sont fixés. «*Les banques tarifient tout ce qu'elles font, à des niveaux qu'elles sont incapables de justifier*», regrette Reine-Claude Mader, présidente de l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV).

Pour Eric Delannoy, la loi sur le crédit à la consommation, initiée par la ministre de l'Economie Christine Lagarde devrait faire fondre ces revenus en modifiant la fixation du taux d'usure, le taux maximum applicable aux crédits. A compter de mai 2011, ce taux ne sera plus déterminé selon la nature du crédit mais selon son montant, ce qui doit contribuer à le faire baisser. Conséquence directe, «*les banques anticipent une baisse des revenus liés au découvert comprise entre 30% et 50%*», estime Eric Delannoy.

Par ailleurs, dans la foulée d'un rapport commandé par Bercy et publié en juillet, les banques se sont engagées à diviser par deux leurs commissions d'intervention pour les clients les plus fragiles. Le nombre de commissions sera aussi plafonné par jour ou par mois «*pour éviter des effets cumulatifs excessifs*», selon la Fédération bancaire française (FBF). Face à la perspective d'une contraction de leurs revenus traditionnels, «*les banques cherchent à réinventer leur relation avec les clients*» et à trouver d'autres sources de chiffre d'affaires, relève Eric Delannoy.

jusqu'à son retrait en 1997. «*Coïncidence*», d'après les informations de *Libération*, le professeur Abenheim a reçu à cette époque des petits cercueils à domicile.

D'autres acteurs subissent des pressions toujours anonymes, sans que jamais le lien soit fait avec Servier, souligne le quotidien. Un haut responsable de l'Agence du médicament français a ainsi été menacé de mort par téléphone, un journaliste a été inquiété par des détectives privés et une avocate belge travaillant pour les victimes américaines a reçu une photo de sa fille allant à l'école. Selon *Libération*, Wyeth a dû provisionner 21 milliards de dollars (16 milliards d'euros) pour indemniser les victimes américaines de l'Isoméride.

Un article de Slate.fr du 28 décembre :

Pourquoi le banquier J. Attali se priverait-il ? (titre su site) (29.12)

Un article du banquier du PS, Jacques Attali. (titre de Slate.fr: *Jacques Attali: pourquoi se priver*)

Rien n'est plus stupéfiant, en apparence, que l'euphorie qui s'empare de tous les marchés boursiers en cette fin d'année. La plupart des analystes sont d'accord pour dire que la crise financière est terminée, que les marchés financiers sont sous-évalués, que les indices boursiers ne peuvent que monter massivement en 2011, même en Europe: le consensus est de plus de 10% pour le seul CAC 40.

Et pourtant, au fond, rien n'a changé: les dettes publiques et le chômage continuent d'augmenter dans presque tous les pays occidentaux, tandis que l'euro et le dollar se disputent le prix de la monnaie la plus fragile. En Europe, comme au Japon, la récession est bien là. Aux Etats-Unis, 17% de la population active est au chômage.

Cette contradiction apparente est facile à expliquer. Les prêteurs et les investisseurs ont fini par admettre que leurs rêves les plus fous étaient en train de se réaliser: banques centrales et gouvernements des pays développés sont prêts à se ruiner, en s'endettant, en émettant de la monnaie ou en achetant des titres sans valeur, plutôt que de laisser s'effondrer des banques ou des institutions financières. Ils sont prêts à les laisser faire tout ce qu'elles veulent pour maintenir leurs profits, même au prix de turpitudes extrêmes: spéculation pour compte propre, vente d'actifs à bas prix à leurs propres filiales, délits d'initiés, trading électronique «haute fréquence», le tout logé dans des paradis financiers et fiscaux.

Ces soi-disant gouvernants sont ainsi prêts à prendre tous les risques d'inflation, convaincus qu'elle ne se déclencherait pas, refusant de voir qu'elle est déjà là, dans les prix des biens de base que sont les logements et les produits alimentaires.

Le calcul des Etats et des banques centrales est à la fois simple et terrifiant. En agissant ainsi, ils espèrent entretenir la croissance de l'économie réelle le temps nécessaire pour mettre de l'ordre, se désendetter et attendre que la dynamique des pays émergents emporte le monde vers le haut. De toute façon, pensent-ils, aucune autre action n'est possible.

Le calcul peut se révéler juste: la hausse de la valeur des actifs et l'enrichissement des plus puissants pourraient porter la croissance le temps nécessaire au nettoyage d'ensemble du système. Au prix d'une ruine du service public, d'une aggravation du chômage et de la pauvreté, d'une baisse du pouvoir d'achat. Ce sont les causes mêmes de la crise actuelle: retour à la case départ.

Devant une telle démission des puissances publiques, les financiers ont raison: pourquoi se priver?

Commentaire.

Que dit-il, les "*banques centrales et gouvernements des pays développés*" seraient complices des banksters, non, qui l'aurait cru ? Comment cela, les gouvernements "*sont prêts à les (banques ou institutions financières) laisser faire tout ce qu'elles veulent pour maintenir leurs profits*", alors là c'est trop fort, sans leur accord ces voleurs ne pourraient plus sévir, ce serait peut-être ces gouvernements qu'il faudrait commencer par foutre dehors et les institutions politiques qu'il faudrait abolir, non ?